

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
NOILHAN  
SESSION N° 7 -2023  
DU 13 Novembre 2023**

**Présidence de** Thierry BONNEFOI

Etaient présents : ARICKX Viviane, BACQUÉ Françoise, BOURDA Isabelle, COUEILLES Danièle, DAROLLES Jacqueline, LADET Frédéric

Excusés : DARAN Xavier, DUTECH Francis, ROLLANDIN Éric

Absent : SAINT-SUPERY Patrick

Procuration : DARAN Xavier à BONNEFOI Thierry

Secrétaire de séance : Françoise BACQUE

Début de séance : 20h35

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Approbation du compte rendu de séance du 29 septembre 2023

- Délibération sur les plans de financement des projets
- Délibération de recensement des chemins ruraux
- Décision de conventionnement pour la stérilisation des chats errants
- Information sur le recensement de la population
- Cartographie des zones d'accélération des ENR (Energies nouvelles renouvelables)
- Information sur la taxe d'aménagement
- Information sur les travaux au cimetière
- Information et questions diverses

Ajout à l'ordre du jour

Courrier de la préfecture du Gers du 3 novembre 2023 demandant un avis sur le périmètre du SAGE des eaux souterraines de Gascogne

Le compte rendu du conseil du 29 septembre 2023 est adopté à l'unanimité.

**Avis sur le périmètre du SAGE des eaux souterraines de Gascogne**

Dans le cadre de la cohérence hydrographique, un Schéma d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau est en cours de constitution. La préfecture interroge les communes sur le périmètre proposé.

La délimitation de son périmètre s'étend sur 4 départements incluant totalement le Gers et les Landes et partiellement les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes Pyrénées, jusqu'à la limite géologique du front Nord-Pyrénéen.

Le conseil donne un avis favorable à cette délimitation

## **Délibération sur les plans de financement des projets**

Suite aux différentes rencontres avec les architectes sur les projets nous ne pouvons qu'acter à ce jour, que le coût global, soit :

|                          |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| <b>Espace associatif</b> | <b>445 195,59 €</b>   |
| <b>Salle polyvalente</b> | <b>635 352,63 €</b>   |
| <b>Total</b>             | <b>1 080 548,22 €</b> |

Une rencontre cette fin de semaine avec le Pays Portes de Gascogne permettra d'examiner de nouvelles possibilités de financement.  
Le plan de financement sera finalisé ultérieurement.

## **Délibération de recensement des chemins ruraux**

En novembre 2022, il a été décidé d'effectuer un inventaire des chemins ruraux de la commune.

Ce jour une délibération acte le recensement de l'ensemble des chemins ruraux.

Les échanges sont possibles afin de maintenir la continuité des chemins.

Une enquête publique va être lancée.

Le conseil adopte cette décision à l'unanimité.

## **Décision de conventionnement pour la stérilisation des chats errants**

La mairie va signer une convention avec le Gang des Matous afin d'effectuer la stérilisation et l'identification des chats errants non identifiés, sans propriétaire, vivant en groupe dans les lieux publics de la commune afin d'en limiter le nombre.

Le conseil adopte cette décision à l'unanimité.

## **Information sur le recensement de la population**

La commune va être recensée du 18 janvier 2024 au 17 février 2024.

L'agent recenseur pour Noilhan sera Sébastien HORION. Création du poste d'agent recenseur à l'unanimité.

L'ensemble des données collectées seront dématérialisées, l'agent recenseur effectuera la collecte papier pour les personnes ne disposant pas d'accès internet.

## **Cartographie des zones d'accélération des ENR**

Dans une volonté de l'état d'accélérer les zones de développement d'Energies Nouvelles Renouvelables il a été demandé à chaque commune la réalisation d'une cartographie des zones potentielles éligibles. Ceci ne bloque pas les projets sur les zones non retenues, mais ces projets seront traités après les projets en zone retenue.  
Le conseil adopte l'ensemble de cette cartographie à l'unanimité.

### **Information sur la taxe d'aménagement**

Une délibération annuelle n'est plus nécessaire sauf en cas de changement de taux.

### **Information sur les travaux au cimetière**

Les travaux de végétalisation du cimetière ont débuté.  
Concernant la réfection du mur, après les différents recours nous sommes dans l'attente du début des travaux.

### **Informations diverses**

- ✓ Dans le contexte actuel la CC Savès a d'importantes difficultés financières.

Des discussions sur les pistes d'économies sont à l'étude sur les postes Voiries et Ecoles.  
Des fermetures de classes pourraient être envisagées mais pas au niveau de la commune.

- ✓ L'association Amelfa a été dissoute.

- ✓ Animations à venir sur la commune

- ▶ Dimanche 19 novembre : repas communal
- ▶ Dimanche 3 décembre : marche de l'Antre Nous
- ▶ Dimanche 31 décembre : réveillon du comité des jeunes

Fin de séance 23h30